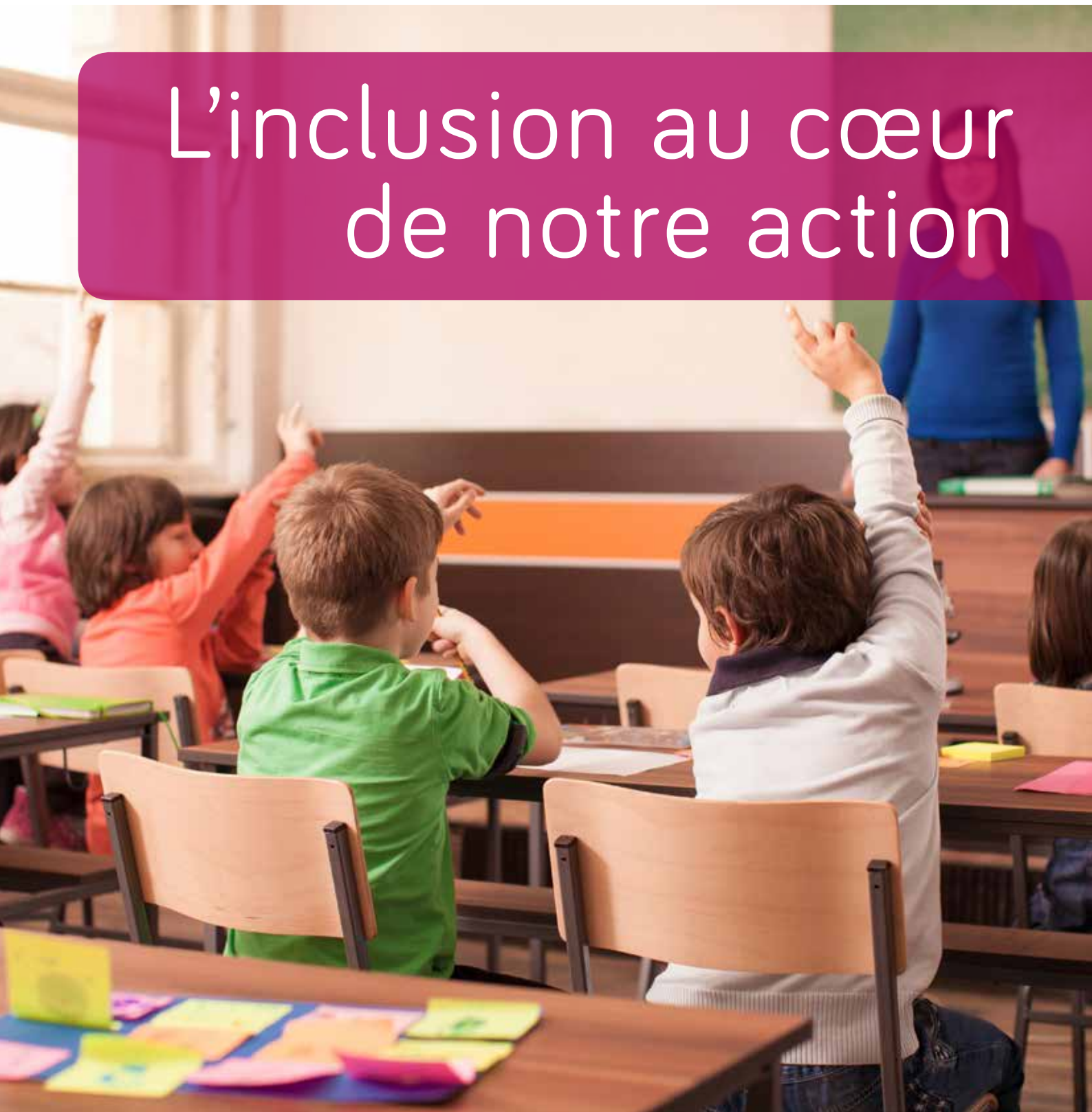


Rapport d'activités 2016

L'inclusion au cœur de notre action



*La démocratie devrait assurer au plus faible
les mêmes opportunités qu'au plus fort.*

Gandhi



Inclusion asbl

Registre des Personnes Morales : 0441427501

Avenue Albert Giraud 24 - 1030 Schaerbeek

Tél. : 02/247.28.21

Éditrice responsable : Thérèse Kempeneers-Foulon | Directrice générale

www.inclusion-asbl.be

www.facebook.com/inclusionasbl/

Avant-propos

Afin d'améliorer la lisibilité de nos actions, nous avons opté cette année pour un rapport d'activités simplifié. Vous y retrouverez le travail de nos équipes structuré à travers différentes thématiques sur lesquelles une attention particulière a été portée en 2016.

Nos différentes missions, à savoir la solidarité des familles au travers des groupements, la formation et la sensibilisation au grand public, le soutien individuel aux familles ainsi que la vigilance et la représentation au niveau politique seront déclinées de manière transversale dans chacune des thématiques abordées.

Si l'inclusion scolaire des enfants en situation de handicap mental, thématique de notre campagne 2016, apparaît comme un élément central de notre action, il n'en reste pas moins que notre association a continué à suivre de très près tous les autres points d'attention qui apparaissent comme essentiels dans la vie quotidienne des personnes en situation de handicap, notamment : l'accessibilité, la protection juridique, l'autodétermination, la qualité de vie, etc. Nous n'oublierons jamais qu'Inclusion existe pour rassembler les personnes avec une déficience et leurs proches, défendre leurs droits ainsi que soutenir leur qualité de vie et leur inclusion pleine et entière à la société.

Ce travail, l'association ne peut le mener que grâce aux personnes porteuses d'une déficience intellectuelle et aux familles qui nous accordent leur confiance, aux professionnels motivés et aux nombreux volontaires qui agissent au sein d'Inclusion et s'engagent pour défendre et promouvoir les droits des personnes en situation de handicap mental.

La représentativité est très importante pour nous. C'est pourquoi nous incluons systématiquement les personnes, les familles et les professionnels à nos réflexions par l'intermédiaire de groupes de travail que nous mettons sur pied. C'est grâce à cette démarche que nous pouvons avoir l'expertise et la légitimité nécessaires pour représenter les personnes porteuses d'un handicap au niveau politique.

L'association repense aussi ses modes de fonctionnement afin d'être cohérente avec les idées défendues. Deux administrateurs avec une déficience intellectuelle entreront ainsi au Conseil d'administration en 2018. Le projet InCA - Inclusion au Cœur de l'Association - constitue également un fil rouge très important pour notre action. Nous pensons que pour défendre une vision inclusive de la société, notre association se doit d'être exemplaire.

Bonne lecture !

> **Etienne Oleffe**
Président du Conseil d'Administration

> **Thérèse Kempeneers-Foulon**
Directrice générale

Table des matières

Avant-propos.....	3
1. Généralités	5
2. Nos actions	8
• Inclusion scolaire.....	9
• Protection juridique.....	11
• Accessibilité.....	13
• Qualité de vie	15
• Autodétermination.....	17
• Projets spécifiques et projets novateurs	19
• Formations, sensibilisations et information au grand public	21
3. Vie associative	23
• Les groupements.....	24
• Nos événements associatifs en 2016.....	28
4. Bilan Financier.....	29
5. Perspectives pour 2017.....	29

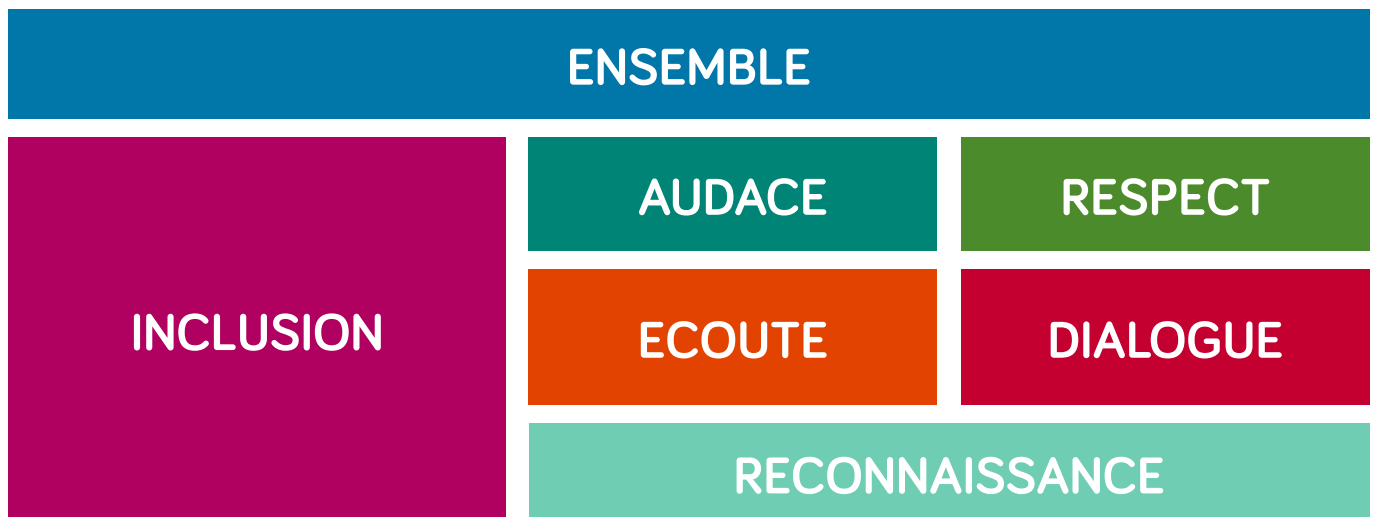


L'équipe des employés d'Inclusion asbl en 2016

1. Généralités

Nos valeurs
Infos pratiques
Notre équipe
Nos groupements
Nos partenaires

Nos valeurs



Objet social

L'association a pour but de rassembler les personnes porteuses d'une déficience intellectuelle, les familles et les professionnels afin de promouvoir en Fédération Wallonie-Bruxelles et en collaboration avec l'ANAHM asbl en Belgique, en Europe et dans le monde ; dans un large esprit de solidarité humaine, en dehors de tout critère confessionnel, philosophique, racial et politique ; tout ce qui contribue au développement, à l'inclusion et à la qualité de vie des personnes porteuses d'une déficience intellectuelle. [...]

Extrait des statuts de l'association

> Registre des Personnes Morales

0441.427.501

> Siège social

Avenue Albert Giraud 24 – 1030 Schaerbeek

T 02/247.28.21 F 02/219.90.61

@ secretariat@inclusion-asbl.be

Inclusion en 2016 c'est :

32 salariés à Bruxelles et en Wallonie
11 sections locales
5 groupements spécifiques à un syndrome
8 sièges d'exploitation
8 administrateurs et **10** réunions du CA

Inclusion représente et défend les intérêts des personnes en situation de handicap mental dans les organes et les conseils consultatif et d'avis suivants :

> À Bruxelles

- Le Conseil consultatif de la Santé et de l'Aide aux personnes de la COCOM – section Personnes handicapées
- Le Conseil consultatif bruxellois francophone de l'Aide aux personnes et de la Santé – section Personnes handicapées

> En Wallonie

- AViQ – Comité de branche handicap
- Commission subrégionale de l'AViQ
- Conseils consultatifs de la Personne handicapée
- Commission wallonne d'Action sociale et de la Santé
- Commission wallonne des Personnes handicapées

> En Fédération Wallonie-Bruxelles

- Le Conseil supérieur de l'Éducation permanente
- Le Conseil supérieur de l'Enseignement spécialisé

> Au fédéral

- CNSPH - Conseil supérieur national des Personnes handicapées

> Inclusion travaille de manière privilégiée avec :

- l'Association Nationale d'Aide aux Handicapés Mentaux (ANAHM asbl) ;
- l'Association des parents et des professionnels autour de la personne polyhandicapée (AP³) ;
- l'Association de Parents pour l'Épanouissement des Personnes avec Autisme (APEPA) ;
- le Centre de santé mentale « L'Adret » ;
- le Collectif Accessibilité Wallonie-Bruxelles (CAWaB) ;
- la Fondation Portray ;
- Inclusie Vlaanderen ;
- Madras-Bruxelles ;
- Madras Wallonie ;
- La Plateforme Annonce Handicap (PAH) ;
- les services d'aide précoce et d'accompagnement qu'elle a créés.

> Inclusion collabore également avec :

- l'Association Socialiste de la Personne Handicapée (ASPH) ;
- le mouvement des personnes malades, valides et handicapées (Altéo) ;
- l'Association Belge contre les Maladies neuro-Musculaires (ABMM asbl) ;
- la Ligue des Droits des Personnes handicapées ;
- le délégué général aux Droits de l'Enfant ;
- le Centre Interfédéral pour l'égalité des chances (UNIA) ;
- Inclusion Europe ;
- les Autoreprésentants de la Région du Centre (ARC) ;
- les jeunes aidants proches ;
- toute autre association partageant ses valeurs.

Inclusion est soutenue par :



2. Nos actions

Inclusion scolaire

Protection juridique

Accessibilité

Qualité de vie

Autodétermination

Projets spécifiques et projets novateurs

Formations, sensibilisations et information au grand public



Remise de la pétition pour l'inclusion scolaire à Marie-Martine Schyns, Ministre de l'Éducation en Fédération Wallonie-Bruxelles

Contexte

L'inclusion scolaire a été le fil rouge de notre action en 2016. Cette année a en effet été marquée par des événements majeurs avec des enjeux très importants pour les élèves en situation de handicap mental, notamment dans le cadre des travaux autour du Pacte pour un Enseignement d'Excellence. Inclusion s'est donc mobilisée pour faire entendre la voix de ces familles et de ces élèves pour qui l'accès à l'enseignement ordinaire reste encore et toujours un véritable parcours du combattant. Afin de nourrir nos réflexions et de faire entendre leurs voix, différentes actions ont été menées sur le terrain.

Nos actions principales

1 Campagne de sensibilisation « Inclusion scolaire : enseignants, on vous soutient ! »

L'objectif de cette campagne est de faire évoluer les mentalités sur les enjeux liés à l'inclusion scolaire et d'interpeller les professionnels de l'enseignement en ce qui concerne l'inclusion des enfants en situation de handicap mental. Inclusion met à leur disposition des outils pour les guider (mallette pédagogique, ressources en ligne, etc.)

2 Rencontre avec la ministre de l'Éducation, Marie-Martine Schyns

Suite à une pétition lancée en ligne « Pour un enseignement pleinement inclusif pour les enfants en situation de handicap mental », ayant récolté près de 2000 signatures, une délégation d'Inclusion a rencontré la ministre de l'Éducation pour lui faire part de ses revendications.

3 À l'école ordinaire avec un handicap mental ? C'est mon droit !

Une journée de débats est en préparation avec le délégué général aux Droits de l'Enfant. L'objectif est de rassembler les familles et les différents acteurs scolaires autour de la question de l'inclusion des enfants en situation de handicap mental (date prévue de l'évènement : 26 avril 2017).



4 Réclamation collective auprès du Comité européen des Droits sociaux

Faisant le constat du manque d'ambition du gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles concernant l'inclusion des élèves suivant un enseignement de type 2, une réclamation collective a été introduite auprès du Comité européen des Droits sociaux. Bien que la coordination ait été faite par Inclusion asbl, la réclamation a officiellement été introduite par Inclusion Europe et la Fédération Internationale des Ligues des Droits de l'Homme (FIDH), légalement habilités à le faire.

5 Transports scolaires

Des trajets toujours trop longs

La question du transport scolaire est indissociable de celle de l'inclusion scolaire. Si les temps de parcours sont encore aussi longs aujourd'hui, c'est avant tout parce que les élèves à besoins spécifiques fréquentent un enseignement spécialisé dont les établissements sont généralement très éloignés du domicile familial, ce qui a pour conséquence d'allonger considérablement les temps de trajets pour ces élèves.

Pour un encadrement de qualité

Inclusion a été entendue en juin 2016 par la Commission wallonne des transports dans le cadre de l'adoption des arrêtés d'application relatifs au décret du 01/04/2004 (!) devant déterminer les normes qualitatives de prise en charge et de transport des élèves.

6 Europe in action

Nous avons participé au congrès Europe in action à Lisbonne du 25 au 28 mai 2016 sur la thématique de l'inclusion scolaire (« Family action in Inclusive Education: kick-off for independence »)

Toutes les actions menées dans le cadre de l'inclusion scolaire ont été réfléchies, discutées et mises en place en collaboration avec un groupe de travail composé d'une dizaine de personnes, parents et professionnels confondus.

Qui contacter?

Thomas Dabeux, chargé de projet inclusion scolaire

Tél : 02/247.28.11

@ tda@inclusion-asbl.be

Justine Lebourg, responsable de la campagne de sensibilisation

Tél : 02/247.28.17

@ jle@inclusion-asbl.be

En savoir plus sur cette thématique

Sur notre site internet

- ✓ Mémoire pour l'inclusion scolaire (mise à jour : avril 2017)
- ✓ Réclamation collective introduite par la Fédération Internationale des Ligues des Droits de l'Homme (FIDH) et par Inclusion Europe contre la Belgique
- ✓ Campagne de sensibilisation et ressources aux enseignants



Intervention du ministre de la Justice, Koen Geens, lors du colloque sur la protection juridique organisé par Inclusion.

Protection juridique

Contexte

Le 1^{er} septembre 2014, une nouvelle législation (loi du 17 mars 2013) concernant l'administration des biens et de la personne est entrée en vigueur. Pensée initialement pour garantir une protection sur-mesure permettant aux personnes protégées de conserver un maximum de droits, il apparaît cependant sur le terrain que les moyens dont disposent les juges de paix n'autorisent que rarement la mise en place de mesures réellement adaptées aux situations individuelles.

Inclusion a donc mis en place différentes actions pour améliorer l'application de la loi.

Nos actions principales

1 Formations et sensibilisations auprès des familles et des professionnels

Ces rencontres ont principalement pour objectif de présenter le fonctionnement de la nouvelle législation, d'aider les familles dans leurs réflexions autour de la question de la protection juridique et de les accompagner dans leurs démarches auprès du juge de paix. Ces formations et sensibilisations sont organisées à la demande d'institutions, d'administrations, de groupes de parents et sont dispensées par deux professionnels d'Inclusion et Madras asbl.

2 Création d'une plateforme nationale « point de contact »

En collaboration avec Inclusie Vlaanderen, Inclusion a travaillé à la construction d'une plateforme nationale destinée à récolter des témoignages relatifs aux points faibles de la législation. Ces signalements seront traités par un Comité d'avis et seront repris dans un rapport annuel destiné à sensibiliser les acteurs du monde politique et judiciaire. La publication du premier rapport est prévue pour 2018. À suivre donc...

Rencontre avec les acteurs politiques et judiciaires

La mise en place de cette plateforme a déjà permis de rencontrer de nombreux acteurs politiques et judiciaires afin d'entamer un dialogue constructif. Parmi ceux-ci, nous avons rencontré les présidents des juges de paix de chaque arrondissement judiciaire ainsi que les conseillers spécialisés sur cette thématique au Cabinet du ministre de la Justice, Koen Geens, ainsi qu'au Cabinet du Premier ministre Charles Michel.

3 Rencontres avec le Cabinet du ministre de la Justice et participation aux groupes de travail

Inclusion, via sa représentation au Conseil Supérieur National des Personnes Handicapées (CSNPH), participe également de manière continue à l'évaluation de la législation.

Elle participe également au groupe de travail du Cabinet du ministre de la Justice dédié à la question de la rémunération des administrateurs professionnels.

Qui contacter?

Thomas Dabeux, chargé de projet protection juridique

Tél : 02/247.28.11

@ tda@inclusion-asbl.be

En savoir plus sur cette thématique

- ✓ La plateforme nationale « point de contact » est disponible via www.sosprotectionjuridique.be
- ✓ Brochure à l'usage des familles et des professionnels (disponible sur demande)
- ✓ Formation « protection juridique » à la demande



Accessibilité

Deux représentants du groupe ARC, Michel Hurez et Vanessa Sporcq, en compagnie de Lionel Pons (Inclusion) et le député bruxellois Marc Loewenstein lors de la sensibilisation STIB organisée par le CAWaB, le 24 mai 2016, à Bruxelles

Contexte

L'accessibilité est, depuis de nombreuses années, l'un des fers de lance d'Inclusion. Plusieurs campagnes sur la thématique ont déjà été réalisées, notamment concernant l'accès aux musées (« Au musée avec les personnes déficientes intellectuelles » en 2011) ou aux bureaux de vote (« Élections 2012 : pas sans Nous ! » en 2012). Nos groupements régionaux, via diverses actions, travaillent également à l'accessibilité et l'accueil des personnes en situation de handicap mental dans leur région. L'année 2016 n'a pas fait exception.

Nos actions principales

En collaboration avec le CAWaB¹ :

1 Sensibilisation STIB

C'est dans le cadre de la participation d'Inclusion à la commission relative à l'accessibilité des transports en commun bruxellois (« commission STIB ») que plusieurs membres et professionnels de l'association ont participé, le 23 mai 2016, à une mise en situation visant à sensibiliser les députés bruxellois aux problèmes d'accessibilité des métros, bus et trams.

2 Une nouvelle résolution du Parlement bruxellois

Le 27 juin, une résolution concernant l'accessibilité des transports a été votée au parlement bruxellois dans laquelle un article spécifique a été consacré aux personnes déficientes intellectuelles.

¹ Le CAWaB est une association de fait se composant d'ASBL intéressées par les questions d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite. Inclusion est représentée au CA du CAWaB ainsi qu'au sein de ses commissions « élections » et « STIB ».

En collaboration avec le BDF² :

3 Carte européenne du handicap

Un protocole d'accord signé

Le BDF a lancé en 2009 un projet de Carte européenne de reconnaissance du handicap reposant sur 3 principes : reconnaissance de la personne par le pays d'origine, reconnaissance mutuelle entre pays de l'Union et octroi de compensations pour les non-résidents aux mêmes conditions que les résidents. Ce projet est le fruit d'une collaboration entre 7 pays de l'Union Européenne.

Le 10 octobre 2016, les ministres compétents du gouvernement fédéral et des gouvernements fédérés ont signé le protocole d'accord permettant la mise en œuvre de la « Carte européenne du handicap » valable pour les loisirs et la culture. Son lancement devrait s'articuler aux alentours de la fin du premier semestre 2017.

Qui contacter?

Lionel Pons, chargé de projets en Éducation permanente

Tél : 02/247.60.18

@ lpo@inclusion-asbl.be

² Inclusion est membre du Belgian Disability Forum, une asbl regroupant 17 organisations belges représentatives des personnes handicapées. Thérèse Kempeneers, directrice générale d'Inclusion, en est la vice-présidente.

En savoir plus sur cette thématique

- ✓ Site internet du CAWaB : <https://sites.google.com/site/cawabasbl/>
- ✓ Site internet du BDF : <http://bdf.belgium.be/fr/thématiques/carte-europ-eacute-enne-de-handicap.html>



Le groupe de parole de la région de Mons animé pour l'occasion par Pauline Galland, assistante sociale de 1^{ère} ligne.

Qualité de vie

Contexte

Être attentif à la qualité de vie des personnes avec une déficience intellectuelle et de leurs proches, sans oublier ceux ayant le plus besoin de soutien, est l'un des objectifs premiers d'Inclusion. Celui-ci ne peut être atteint qu'en proposant des services répondant aux besoins des familles (par exemple, le service social de première ligne) et via une vigilance de tous les instants quant au respect des droits de nos membres, le maintien de leurs acquis sociaux et leur représentation à tous les niveaux de pouvoir. Rien sur nous sans nous !

Nos actions principales sur le terrain

1 Le budget d'assistance personnel (BAP)

Le BAP est un budget dont les personnes porteuses d'une déficience intellectuelle peuvent bénéficier sous certaines conditions afin d'améliorer leur qualité de vie à domicile.

Augmentation du budget à Bruxelles

La COCOM finance l'aide pour 9 personnes. Le budget sera augmenté en 2017 mais le BAP ne bénéficie toujours pas de législation l'organisant de manière récurrente.

Maintenir les acquis

Le BAP, qui répond à une réelle demande des personnes en situation de handicap, ne se développera plus en Région Wallonne mais Inclusion et d'autres associations ont obtenu que les personnes qui avaient droit au budget puissent continuer à en bénéficier. Notre combat continue pour qu'il se développe dans le futur.

2 L'assurance autonomie en Région Wallonne

L'assurance autonomie est un projet du gouvernement wallon visant à accompagner les personnes dans leur perte d'autonomie. Elle sera financée en percevant une cotisation annuelle obligatoire prélevée par les mutuelles.

Remise d'avis concertés

Inclusion a interpellé les cabinets ministériels (en collaboration avec Altéo, l'ASPH, l'AP³, la Ligue Braille et l'APEPA) sur la mise en œuvre de l'Assurance autonomie en défendant les positions suivantes :

- l'assurance doit être financièrement suffisante pour permettre aux bénéficiaires de faire face aux frais liés au handicap ;
- elle doit permettre de faire appel à des services généraux, organisés en nombre suffisant, bien répartis géographiquement et ayant du personnel formé à l'accompagnement des personnes de grande dépendance.





3 Les allocations familiales

Le système actuel des allocations familiales va être revu. Les montants accordés seront désormais identiques pour chaque enfant et non plus progressifs comme c'est le cas actuellement. Ce système entrera en application en Wallonie au 1^{er} janvier 2019, rien n'étant encore décidé pour Bruxelles.

Maintenir les acquis avant de réformer

La position défendue par Inclusion :

- il faut assurer la continuité des paiements avant de penser à de grandes réformes ;
- dans le cadre d'une éventuelle future réforme, les associations représentatives des personnes handicapées devront être consultées ;
- le maintien de la majoration liée au handicap ;
- des montants d'allocations indépendants des revenus des familles.

4 Le suivi psycho-social

Les sept assistantes sociales d'Inclusion, actives dans toute la Wallonie et à Bruxelles, aident chaque jour les familles dans leurs démarches administratives comme dans les problèmes de la vie quotidienne. Elles effectuent un travail « de première ligne » : répondre aux demandes directes des personnes en favorisant le travail en réseau.

Une nouvelle assistante sociale

En 2016, Inclusion a élargi son offre de services sur le territoire du Brabant Wallon, Namur et Charleroi grâce à l'engagement d'une nouvelle assistante sociale.

Travail en réseau

Le service psycho-social a également rencontré ou entretenu des contacts réguliers avec plusieurs associations, services généraux, acteurs politiques et sociaux afin de maximiser l'efficacité du travail en réseau.

5 Projet Évaluation Qualité (PEQ)

Le PEQ vise à mettre à la disposition des personnes avec une déficience intellectuelle des questionnaires leur permettant d'évaluer la qualité des services dont ils bénéficient et, avec la collaboration de leurs proches et des professionnels qui les accompagnent, les aider à dégager des actions à mettre en place pour renforcer leur qualité de vie au quotidien.

Nos actions en 2016

- rédaction de 20 questionnaires (24 réunions du Groupe de travail) ;
- test des questionnaires via 10 services volontaires ;
- rédaction des consignes et mode d'emploi ;
- prise de contact avec différents intervenants pour préparer la finalisation des outils ;
- 6 réunions du « Comité de suivi » encadrant toutes les étapes de la mise en œuvre du projet.

6 Intermaide

Inclusion a participé avec l'AP³ et des services d'accompagnement, dont Madras-Bruxelles, à la création d'un service de répit pour personnes de grande dépendance : Intermaide. Inclusion en assure également la Présidence du Conseil d'Administration.

Qui contacter?

Danielle Hauman, coordinatrice des assistantes sociales de 1^{ère} ligne

Tél : 02/247.28.21

@ dha@inclusion-asbl.be

Myriam Jourdain, chargée du projet PEQ

Tél : 0483/030.435

@ mjo@inclusion-asbl.be

En savoir plus sur ces thématiques

- ✓ Service social de 1^{ère} ligne : <http://inclusion-asbl.be/index.php/Actions/service-social.html>
- ✓ Service psycho-social : <http://inclusion-asbl.be/index.php/Actions/service-psycho-social.html>
- ✓ Projet évaluation qualité : <http://inclusion-asbl.be/index.php/Actions/projets-specifiques.html>



Autodétermination

Journée de l'expression organisée à Bruxelles le 5 décembre 2015

Contexte

Être entendu dans la vie associative : le projet InCA - Inclusion au Cœur de l'Association

Depuis plusieurs années, différentes actions sont entreprises pour rendre l'association plus inclusive : mise en place de groupes de parole, développement d'un programme de formations réservées aux personnes avec une déficience intellectuelle, participation des personnes dans certains comités de groupements et inscription dans les statuts d'Inclusion l'obligation de la création d'un organe de représentation des personnes et l'élection, au départ de cet organe, de deux administrateurs en situation de handicap mental lors de l'Assemblée Générale de 2018.

Nos actions principales sur le terrain

1 Les journées de l'expression

Depuis décembre 2015, en collaboration avec les groupements volontaires, des journées de l'expression sont organisées pour les membres en situation de handicap mental dans plusieurs régions du pays : Mouscron, Namur, Brabant wallon, Mons, Liège, La Louvière, Tournai et Bruxelles. L'objectif de ces journées est de sensibiliser nos membres au projet InCA pour que les personnes intéressées puissent prendre part au futur organe de représentation.

Recherche de personnes ressources

Un travail de recherche est également effectué autour du positionnement et du profil des personnes-ressources qui accompagneront les deux nouveaux administrateurs lors des réunions du conseil.

Adaptation des réunions du CA

Le conseil d'administration se prépare également à rendre ses réunions plus accessibles.

2 Les groupes de parole

Depuis le début des années 70, les groupements d'Inclusion mettent en place des groupes de parole, certains pour les personnes avec une déficience intellectuelle, d'autres pour leurs proches.

Les groupes de parole en quelques chiffres

Chaque groupement assume l'organisation de ses groupes de parole, du choix du modérateur aux thèmes abordés en passant par le public visé (les personnes en situation de handicap mental ou leurs proches).

LES GROUPES DE PAROLE EN QUELQUES CHIFFRES

Les **53** réunions des groupes de parole ont rassemblé environ **540** participants dont **80%** de personnes avec une déficience intellectuelle et **20%** de parents.

2 groupes de parole ont été créés : à Bruxelles et à Mons.

Qui contacter?

Mélanie Papia, Coordinatrice du projet InCA

Tél : 02/247.28.24

@ mpa@inclusion-asbl.be

En savoir plus sur ces thématiques

- ✓ Inclusion Magazine n°7 «Communiquer? Facile à dire !» - Article «Projet InCA : Inclusion au Cœur de l'Association»
- ✓ Pour prendre connaissance des différents groupes de parole organisés par les groupements, consultez l'onglet «Inclusion près de chez vous» sur notre site internet (www.inclusion-asbl.be)



Des volontaires du Groupe Mobile d'Activités Citoyennes en pleine action !

Projets spécifiques & projets novateurs

Contexte

Inclusion se donne comme ligne de conduite de proposer un soutien et un accompagnement aux personnes porteuses d'une déficience intellectuelle – quel que soit leur degré d'autonomie – ainsi qu'à leurs familles et aux personnes qui les accompagnent au quotidien. C'est pourquoi notre association cherche à régulièrement répondre aux appels à projets lancés par les pouvoirs subsidants (aux niveaux régional, fédéral et européen) quand ceux-ci répondent aux préoccupations de nos membres.

Les projets spécifiques

1 Transition 16-25 : préparer activement son entrée dans la vie adulte

Zone géographique

Tournai-Ath-Lessines et Brabant Wallon

Objectifs

L'objectif principal de ce projet spécifique est d'accompagner les jeunes après l'école afin de les aider à préparer leur vie d'adulte et à développer leur autonomie.

Comment ?

Les professionnels qui encadrent les jeunes les aident à construire un projet pour l'avenir, en les accompagnant par exemple sur le terrain pour visiter une entreprise de travail adapté, un centre de jour, une asbl ou encore faire du volontariat.

« TRANSITION 16-25 » EN QUELQUES CHIFFRES

25 jeunes ont été suivis

7 nouveaux candidats

18 candidats étaient encore scolarisés au moment de la prise en charge

2 Transition 15-24 : je prépare mon avenir

Zone géographique

La Louvière

Objectifs

Ce projet vise à préparer l'entrée des jeunes porteurs d'une déficience intellectuelle dans la vie d'adulte, en collaboration directe avec leurs proches.

Comment ?

Les professionnels qui encadrent les jeunes adultes mettent en place différentes actions : suivis individualisés, stages, formations, création d'un conseil de jeunes, création d'un réseau, soutien aux familles, etc.

« TRANSITION 15-24 » EN QUELQUES CHIFFRES

27 demandes ont été adressées au service
17 jeunes ont bénéficié du projet
9 candidats étaient encore scolarisés au moment de la prise en charge

3 Activités citoyennes

Zone géographique

Centre-La Louvière et Ath

Objectifs

Le projet vise à accompagner des jeunes adultes en situation de handicap mental n'ayant pas accès au marché du travail en leur proposant des activités de volontariat.

Comment ?

- En étant le relais entre la personne et le lieu de volontariat.
- En accompagnant les volontaires dans leurs démarches.
- En supervisant les activités.

« ACTIVITÉS CITOYENNES » EN QUELQUES CHIFFRES

14 demandes ont été adressées au service
32 jeunes ont bénéficié du projet
Parmi eux : **4** vivent en seuls
17 vivent en famille
3 vivent en couple
8 vivent en appartements supervisés

4 Projet Évaluation Qualité (PEQ)

Voir page 16.

5 FratriHa

FratriHa est une plateforme de soutien pour les frères et sœurs de personnes avec une déficience intellectuelle. Elle évolue autour de trois pôles principaux : la sensibilisation et la représentation, les rencontres et le soutien ainsi que l'information.

Nos actions en 2016

- 15 sensibilisations
- Soutien aux fratries
- Informations aux familles (conférence, newsletter, portail d'information en ligne)

Qui contacter?

> Projets spécifiques

Sandy Felaco, coordinatrice des projets spécifiques

Tél : 0498/305.129

@ sfe@inclusion-asbl.be

> FratriHa

Aurélié Bertoux, chargée de projet

Tél : 02/247.28.23

@ fratriha@inclusion-asbl.be

En savoir plus sur ces projets

- ✓ Projets spécifiques : <http://inclusion-asbl.be/index.php/Actions/projets-specifiques.html>
- ✓ Fratriha : www.fratriha.com



Le stand d'Inclusion et Madras lors de la Fête des Familles de Schaerbeek.

Contexte

Inclusion, afin de garantir la place des personnes porteuses d'une déficience intellectuelle et de leurs proches dans la société, met en place deux programmes de formations thématiques bisannuels : l'un pour les personnes en situation de handicap mental, l'autre pour leurs familles. L'association informe et sensibilise également le grand public par des interventions dans les écoles, sur les lieux de travail, etc.

Nos formations en 2016

1 Nos formations pour les personnes en situation de handicap mental

Thématiques abordées :

- Santé et bien-être - *Mon corps, j'en prends soin*
- Self-défense - *Vivre en sécurité*
- Relations affectives et sexuelles - *Parlons d'Amour*
- Autodétermination - *Apprendre à décider*
- Les codes et comportements sociaux - *Vivre ensemble : moi et les autres, les autres et moi*
- La construction de soi - *Moi et mes racines : mon histoire, ma famille, mes forces*
- L'après-parent - *Nos deuils, nos chagrins : quand ceux que j'aime ne sont plus là*

EN QUELQUES CHIFFRES

8 formations organisées en Wallonie, au plus près des personnes concernées
18 séances réparties sur **53** matinées et **5** journées complètes
145 participants issus de différents milieux (services résidentiels, ETA, centres de jour, activités citoyennes, etc.)

2 Nos formations pour les proches et les professionnels

Thématiques abordées :

- Communication – *Le langage facile à lire*
- Deuil – *Le rôle de l'accompagnateur*
- Vie affective et sexuelle – *Oser la sexualité*
- Protection juridique – *Tout savoir sur le nouveau régime de protection juridique des personnes majeures*
- Double diagnostic – *Les aspects fondamentaux de la prise en charge*
- Autodétermination – *Apprendre à décider, créer un groupe de parole pour personnes déficientes intellectuelles...*
- Handicap et multiculturalité – *Handicap et multiculturalité*
- Inclusion sociale – *L'inclusion sociale, une nouvelle pratique au quotidien*
- Handicap sévère et polyhandicap

EN QUELQUES CHIFFRES

15 formations organisées à Bruxelles et en Wallonie
185 personnes formées

Qui contacter?

> Formations pour les personnes en situation de handicap mental

Bernadette Cuvelier, chargée de projet

Tél : 02/247.28.17

@ bcu@inclusion-asbl.be

> Formations pour les proches et les professionnels

Céline Picard, coordinatrice des formations

Tél : 02/247.60.14

@ cpi@inclusion-asbl.be

3 Sensibilisations

Comment communiquer avec une personne déficiente intellectuelle ? Y a-t-il des comportements à éviter ou à favoriser ? Quels outils mettre en place ? Comment favoriser une attitude avenante ?

Voici autant de questions auxquelles répondent les sensibilisations mises sur pied par Inclusion via une présentation interactive privilégiant les échanges avec les participants, le partage d'expérience avec des témoins privilégiés (personnes avec une déficience intellectuelle, parents...).

Les sensibilisations s'adressent autant à un public varié (étudiants, services publics, etc.) qu'à des personnes issues du secteur (professionnels de l'accompagnement, médecins, etc.) ou directement concernées par la déficience intellectuelle (proches, frères et sœurs, etc.).

4 Informer le grand public

Inclusion met un point d'orgue à sensibiliser, informer et conscientiser le grand public aux réalités des personnes avec une déficience intellectuelle. L'association est présente sur des salons thématiques tout au long de l'année, sur les réseaux sociaux, publie régulièrement des fascicules d'information générale.

> Sensibilisations et informations au grand public

Justine Lebourg, coordinatrice de l'Éducation permanente

Tél : 02/247.28.17

@ jle@inclusion-asbl.be

En savoir plus sur ces projets

- ✓ Formations pour les personnes en situation de handicap mental
<http://inclusion-asbl.be/index.php/Non-categorise/formations-pour-les-pdi.html>
- ✓ Formations pour les proches et les professionnels
<http://inclusion-asbl.be/index.php/Non-categorise/formations-pour-les-accompagnants.html>

3. Vie associative

Les groupements
Évènements annuels



Les membres d'Inclusion lors de la Journée des Familles 2016.

Contexte

Les groupements organisent de nombreuses activités pour aller à la rencontre de leurs membres et créent ainsi du lien avec les personnes en situation de handicap mental et leurs familles.

Chaque année Inclusion met également sur pied deux rencontres associatives avec ses membres : la journée des familles, traditionnellement organisée en septembre et les 20 km de Bruxelles, le dernier dimanche de mai.

Nos groupements locaux et spécifiques à certains syndromes mettent régulièrement en place toute une série d'activités. Celles-ci peuvent autant servir à créer du lien entre les membres d'une même région qu'à informer le grand public comme les professionnels sur la déficience intellectuelle, à récolter des fonds ou encore proposer des activités de loisir aux personnes porteuses d'un handicap mental.

Vous retrouverez ci-dessous une synthèse des activités des groupements ainsi que leurs coordonnées respectives.

Les 11 sections locales

> Brabant wallon :

40 familles membres

Contact : brabant-wallon@inclusion-asbl.be

Principales activités en 2016 :

- groupes de parole pour parents et personnes avec un handicap mental ;
 - engagement d'une assistante sociale pour les régions de Namur, Charleroi et le Brabant wallon ;
 - organisation du spectacle « Le Soldat Rose » avec l'asbl Jet 21 ;
 - participation à la commission subrégionale de l'AViQ.
-

> Bruxelles :

102 familles membres

Contact : secretariat@inclusion-asbl.be

Principales activités en 2016 :

- groupe de réflexion de parents volontaires pour analyser les besoins de l'association dans une réalité multiculturelle ;
 - groupe de parole pour adultes en situation de handicap mental ;
 - participation au conseil consultatif de la personne handicapée.
-

> Charleroi :

61 familles membres

Contact : charleroi@inclusion-asbl.be

Principales activités en 2016 :

- engagement d'une assistante sociale pour les régions de Namur, Charleroi et le Brabant wallon ;
 - réunion d'information sur le nouveau régime de protection des personnes majeures ;
 - participation au conseil consultatif de la personne handicapée ;
 - participation au groupe de travail « accessibilité » de la ville de Charleroi et élaboration d'un site internet accessible aux personnes avec une déficience intellectuelle ;
 - activité inclusive récurrente « Danse et Inclusion » réunissant 25 danseurs et récompensée par le Mérite Sportif Provincial.
-

> La Louvière :

30 familles membres

Contact : la-louviere@inclusion-asbl.be

Principales activités en 2016 :

- groupe de parole « Les parle-moi » ;
 - animation du groupe de parole des Autoreprésentants de la Région du Centre (ARC) ;
 - organisation de la Triennale d'Art Hors Normes ;
 - participation à la commission subrégionale de l'AViQ ;
 - participation au conseil consultatif de la personne handicapée.
-

> Liège :

156 familles membres

Contact : liege@inclusion-asbl.be

Principales activités en 2016 :

- participation à la commission subrégionale de l'AViQ ;
 - participation à la commission communale consultative des personnes handicapées ;
 - formation de futurs chauffeurs du TEC Liège - Verviers à l'accueil des personnes avec un handicap mental ;
 - organisation et tenue des réunions du groupe de parole pour parents ;
 - organisation et tenue des réunions du groupe de parole pour adultes avec une déficience intellectuelle ;
 - participation au groupe « après-parents » d'Altéo ;
 - tenue d'un stand du Village associatif sur l'autisme ;
 - rédaction, publication et diffusion d'une revue trimestrielle sur les activités du groupement (1500 exemplaires).
-

> Sud-Luxembourg :

41 familles membres

Contact : luxembourg@inclusion-asbl.be

Principales activités en 2016 :

- 3 bulletins de liaison diffusés à 60 exemplaires par an ;
 - participation au Conseil consultatif de la personne handicapée ;
 - participation à la commission subrégionale de l'AViQ ;
 - mise à jour du site internet du groupement ;
 - « Déficience intellectuelle : changeons de regard ! » : sensibilisations dans les écoles, CPMS, auprès des parents, etc. ;
 - conférence sur la nouvelle loi de protection des personnes et sur la problématique des successions (1^{er} juin 2016).
-

> Mons :

64 familles membres

Contact : mons@inclusion-asbl.be

Principales activités en 2016 :

- organisation de la biennale d'art différencié « Art en moi » ;
 - Opération Gaufres (récolte de fonds) en partenariat avec « Partage » ;
 - repas à l'Berdouille (récolte de fonds) ;
 - souper annuel ;
 - participation à la commission subrégionale de l'AViQ ;
 - participation au conseil consultatif de la personne handicapée ;
 - groupe de parole pour les personnes avec une déficience intellectuelle ;
 - organisation de groupes de réflexion (3 sur l'année) ;
 - publication d'un trimestriel d'information à destination des membres.
-

> Mouscron :

45 familles membres

Contact : mouscron@inclusion-asbl.be

Principales activités en 2016 :

- organisation du souper annuel ;
 - organisation du goûter de Noël.
-

> Namur :

15 familles membres

Contact : namur@inclusion-asbl.be

Principales activités en 2016 :

- groupe de parole pour parents ;
 - groupe de parole « Arc-en-ciel » pour les personnes avec une déficience intellectuelle ;
 - engagement d'une assistante sociale pour les régions de Namur, Charleroi et le Brabant wallon.
-

> Tournai-Ath-Lessines :

89 familles membres

Contact : tal@inclusion-asbl.be

Principales activités en 2016 :

- organisation de week-ends participatifs ;
 - participation au conseil consultatif de la personne handicapée ;
 - participation au groupe de travail « Handicap et santé mentale » du Hainaut Occidental ;
 - participation à la concertation sociale de la ville d'Ath ;
 - rédaction, publication et diffusion d'un semestriel d'information ;
 - organisation de séjours résidentiels ;
 - organisation du barbecue annuel du groupement.
-

> Vielsalm :

12 familles membres

Contact : secretariat@inclusion-asbl.be

> Syndrome d'Angelman :

1 famille membre

Contact : secretariat@inclusion-asbl.be

> Syndrome de Down :

68 familles membres

Contact : down@inclusion-asbl.be

Principales activités en 2016 :

- visite au Palais Royal et rencontre avec la Reine ;
 - organisation d'une journée de rencontre à l'occasion de la journée mondiale de la Trisomie 21 ;
 - organisation du Symposium sur le syndrome de Down ;
 - intervention dans le cadre de la formation « Trisomie 21 et troubles du développement apparentés : une approche intégrée de la personne » du CREA-HELB ;
 - publication du livre « Lucie, tout simplement »
 - organisation de l'exposition itinérante « Au-delà de la différence ».
-

> Syndrome de Prader-Willi :

6 familles membres

Contact : secretariat@inclusion-asbl.be

> Syndrome de Williams :

28 familles membres

Contact : williams@inclusion-asbl.be

Principales activités en 2016 :

- organisation d'une conférence sur l'inclusion scolaire donnée par Luc Coenen, délégué général aux Droits de l'Enfant ;
 - participation à la consultation multidisciplinaire organisée par les Cliniques universitaires Saint-Luc (Bruxelles) ;
 - mise à jour du site internet du groupement ;
 - barbecue pour fêter les 25 ans de la section ;
 - publication d'une newsletter d'information bimensuelle.
-

> Syndrome de l'X-fragile :

53 familles membres

Contact : x-fragile@inclusion-asbl.be

Principales activités en 2016 :

- tenue à jour du site web du groupement ;
 - maintien des contacts avec des associations-sœurs (FRAXA et Association X-fragile Québec) ;
 - organisation d'un groupe de parole pour parents sur la thématique des troubles du comportement ;
 - organisation de réunions du Conseil scientifique X-fragile ;
 - publication d'une revue d'information trimestrielle « l'X-presse » ;
 - organisation et tenue des réunions du groupe de parole pour parents ;
 - organisation d'un week-end des familles X-fragile ;
 - envoi de 5000 cartes postales de sensibilisation au syndrome X-fragile à l'ensemble des neurologues, gynécologues, logopèdes et psychomotriciens de Belgique francophone ;
 - organisation d'un colloque sur le syndrome.
-



Les coureurs d'Inclusion lors des 20 km 2016.

Inclusion tend à rassembler ses membres lors d'événements ouverts au grand public, en accord avec la philosophie inclusive de l'association.

1 La journée des familles

Le 25 septembre notre association organisait, comme chaque année, sa Journée des Familles. Cette grande fête mettant les membres à l'honneur s'est déroulée au Monde Sauvage d'Aywaille.

Plus de 400 personnes se sont retrouvées pour découvrir le parc, profiter d'un repas tous ensemble et s'informer sur les journées de l'expression via un stand d'information.



2 Les 20 km de Bruxelles

Inclusion participe pour la neuvième année consécutive aux 20 km de Bruxelles. Cet événement est l'occasion de rassembler des personnes avec une déficience intellectuelle, leurs proches et des sympathisants à notre cause autour d'un défi autant sportif qu'inclusif : chacun décide de son rythme de course et fonctionne, s'il le désire, avec un binôme de son choix.

En 2016, près de 80 personnes ont couru pour notre association, parmi lesquelles une quinzaine de sportifs en situation de handicap. Le nombre de participants est, depuis 2008, en constante augmentation.

4. Bilan Financier

Nos dépenses :

74 % du budget financent les salaires des équipes.

24 % sont consacrés à la création de supports, services et bien divers indispensables pour mener à bien nos actions, nos sensibilisations et nos formations.

2 % servent aux charges exceptionnelles.

Nos ressources :

43 % de nos ressources proviennent des diverses subventions, prestations, activités, contrats de sponsoring, etc.

28 % sont accordés par Actiris et le Forem au titre de subsides à l'emploi.

20 % sont issus de la Fédération Wallonie-Bruxelles au titre de subvention à l'Éducation permanente.

7 % viennent de dons et legs.

2 % proviennent des cotisations des membres.

5. Perspectives pour 2017

2017 sera une année de transition quant à la Direction de l'association : à partir de septembre, elle sera assumée par Mélanie Papia en remplacement de Thérèse Kempeneers-Foulon. Thomas Dabeux assumera pour sa part le rôle de secrétaire politique, notamment pour les missions de vigilance et de représentation.

La participation des personnes au cœur de l'association restera une priorité, à travers la poursuite des groupes de parole, l'organisation de nouvelles journées de l'expression consacrées à la notion de représentativité, la constitution du groupe de représentants ou encore la mise en place de formations adaptées.

L'avenir inclusif sera jalonné de nombreux projets et collaborations pour une qualité de vie toujours meilleure, pour la construction de réponses adaptées à l'avenir des personnes déficientes intellectuelles et de leurs familles.

Nous poursuivrons également notre travail de vigilance, notamment face au manque de réponses adaptées pour

l'accueil des personnes, l'inclusion scolaire, la qualité de l'enseignement, les mesures de protection juridique, les soins infirmiers, la consultation de notre association par les pouvoirs publics, etc. Nous renforcerons la collaboration et la concertation active entre personnes en situation de handicap mental, parents-experts de leurs enfants et professionnels.

Nous continuerons à soutenir les groupements et poursuivrons la réflexion relative à l'accueil des jeunes parents au sein d'Inclusion. Sans cesse, notre association continuera à réfléchir à la création de projets innovants à toutes les étapes du parcours de vie de la personne, quels que soient ses besoins de soutien.

Les formations à destination des personnes en situation de handicap se développeront. Les financements obtenus le permettent.

Enfin, la rigueur financière sera poursuivie. Mais surtout, la recherche de moyens sera organisée et développée.



Inclusion asbl

Avenue Albert Giraud 24 - 1030 Schaerbeek

Tél : 02/247.28.21

Éditrice responsable : Thérèse Kempeneers-Foulon | Directrice générale

www.inlcusion-asbl.be